



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 315

DECEMBRE 2018

L'année se termine
par un ensemble
de fêtes dont le
marché de Noël
qui est un instant
privilegié
Bonnes fêtes
Fleur

SEMAINE N°48

01.12 : Saint Eloi

SEMAINE N°49

04.12 : Sainte Barbe

05.12 : Cérémonie en hommage aux morts dans les
Territoires des Opérations Extérieures (TOE) à
11h00 au Square des A.F.N. (rassemblement à
10h45 devant la mairie)

06.12 : Saint Nicolas

08.12 : Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers trélonais
à 18h00 au Centre de Secours Arthur Hardy

08&09.12 : Marché de Noël (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°50

12.12 : Noël des jeunes footballeurs de l'AST à 14h00 à la
salle des fêtes

14.12 : Conférence-débat par Monsieur Hervé Leroy
sur le thème « Femmes d'exception en Nord
– Pas-de-Calais » à 19h00 au local d'Echanges
et Dialogues

SEMAINE N°51

20.12 : Goûter des Anciens et remise des colis de Noël
avec tombola gratuite à 14h00 à la salle des
Œuvres (**les colis non repris ce jour-là seront
à retirer au même endroit le vendredi 21
Décembre de 09h00 à 11h30** ; passé ce délai,
ils seront attribués aux Restos du Cœur)

21.12 : Hiver

21.12 : Vacances scolaires de Noël après la classe

21.12 : Tournoi d'Archery Combat à 18h30 à la salle
des sports Marcel Beaumez (voir flyer joint)

SEMAINE N°52

25.12 : Noël

28.12 : Distribution de friandises pour Noël et Nouvel An
aux résidents de la maison de retraite du Chemin
Vert à 11h00

SEMAINE N°01

31.12 : Saint Sylvestre

01.01 : Jour de l'An

06.01 : Épiphanie

SEMAINE N°01

07.01 : Rentrée des élèves

Deux jours durant, les 8 et 9 Décembre, le
marché de Noël présentera aux visiteurs
produits et cadeaux de grande qualité.

TRELON

Salle des Fêtes
Rue de la Liberté

**SAMEDI 8 ET
DIMANCHE 9
DECEMBRE 2018**

Marché de Noël!

* **Nombreux chalets
d'artisans et d'exposants**

SAMEDI APRÈS-MIDI

- MASCOTTES DE NOËL
- SCULPTURES DE BALLONS

SAMEDI SOIR - 18H00

- LE PÈRE NOËL DESCENDRA EN RAPPEL
DU SOMMET DE LA MAISON TÉNART
- FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE À PARTIR DE 15H00

- OPTIMUS PRIME, BUMBLEBEE ET
MEGATRON SERONT SUR LE MARCHÉ

**Animations de rues et tombolas
pendant les 2 jours**

CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES EXPOSITION TEMPORAIRE

Les résidents du Foyer Claude Jourdain exposeront leurs œuvres à la maison de santé Albertine pendant le mois de Décembre.



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2018 au 31 Mars 2019 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 27 Décembre 2018, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

RAMASSAGE DES POUBELLES



Tous les sacs contenant des déchets ménagers doivent absolument être placés dans les poubelles adéquates. En cas de non respect, elles ne seront pas ramassées.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.

ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



PRÉVENTION DE LA PESTE PORCINE

Le virus de la peste porcine africaine sévit actuellement dans plusieurs pays d'Europe. Depuis le 1^{er} Novembre, l'obligation de déclaration concerne l'ensemble des détenteurs de porcins à partir d'un animal, y compris lorsqu'il est élevé exclusivement pour l'agrément ou l'auto-consommation. Elle est à effectuer directement auprès de l'établissement de l'élevage (56 avenue Roger Salengro, BP 80 039, 62051 St Laurent Blangy Cedex).

Les détenteurs de sangliers sont également tenus de se déclarer quel que soit l'effectif.

ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

samedi 01 Décembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 02 Décembre	OHAIN (09h30) – FOURMIES Saint Pierre (11h00) WIGNEHIES (18h00)
samedi 08 Décembre	GLAGEON (18h00)
dimanche 09 Décembre	RAMOUSIES (09H30) – FOURMIES Saint Pierre (11h00)
samedi 15 Décembre	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 16 Décembre	FOURMIES Saint Pierre (11h00) – WALLERS-EN-FAGNE (18h00)
samedi 22 Décembre	ANOR (18H00)
dimanche 23 Décembre	FERON (09h30) – FOURMIES Saint Pierre (11h00)
lundi 24 Décembre	RAINSARS (09H30) – FOURMIES Notre Dame (11h00) – TRELON (18h00)
mardi 25 Décembre	FOURMIES Saint Pierre (11h00)
samedi 29 Décembre	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 30 Décembre	GLAGEON (09h30)
mardi 01 Janvier	FERON (10h30)



OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération «Plantons le décor» permet aux particuliers, agriculteurs, associations et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et des mélanges fleuris.

Vous y trouverez entre autres 56 variétés fruitières anciennes de l'Avesnois et des mélanges fleuris spécifiquement créés pour favoriser l'accueil des papillons dans vos jardins.

Les bons de commande sont disponibles à la mairie, à la Maison du Parc (Grange Dîmière de Maroilles) et sont téléchargeables **sur les sites www.parc-naturel-avesnois.fr et www.plantonsledecor.fr**

Attention, les commandes de printemps doivent parvenir à la Maison du Parc avant le vendredi 8 Février 2019 pour une livraison le samedi 02 Mars 2019 à la Maison du Parc à Maroilles.

ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons. Les contrevenants seront sanctionnés.



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

02.12 : 14h30 TRELON – MAUBEUGE EPINETTE

09.12 : 14h30 SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE – TRELON

01.12 : 15h30 U17 (D1)

02.12 : 10h00 U15 (D2)

Equipe B (D5)

COLLERET – TRELON

TRELON – POIX-DU-NORD

FOOTBALL JEUNES

FOURMIES – TRELON

TRELON – GLAGEON



LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

dimanche 02 Décembre	Quadrettes ou quintettes mêlées
samedi 15 Décembre	Quadrettes ou quintettes mêlées



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

02.12	9h00	TRELON	Marche, VTT et Cyclo
09.12	9h00	TRELON	Marche, VTT et Cyclo
16.12	9h00	TRELON	Marche, VTT et Cyclo
23.12	9h00	TRELON	Marche, VTT et Cyclo
30.12	9h00	TRELON	Marche, VTT et Cyclo

TRÉLON HANDBALL CLUB

LES RENCONTRES

01.12	16h45	CAUDRY – TRELON	moins de 11 ans mixte
01.12	20h00	ESPACE PEVELE – TRELON	seniors filles
02.12	16h00	NIEPPE – TRELON	seniors garçons
08.12	14h30	AULNOYE-AYMERIES – TRELON	moins de 11 ans mixte
08.12	15h30	TRELON – DOUAI	moins de 15 ans
08.12	18h00	TRELON – ESPACE PEVELE	seniors garçons
14.12	20h45	TRELON – ANZIN	seniors filles
15.12	15h00	FOURMIES – TRELON	moins de 11 ans mixte
15.12	15h30	MONS-EN-BARŒUL – TRELON	moins de 15 ans
22.12	15h00	VIEUX-CONDÉ – TRELON	moins de 11 ans mixte



BABY HAND

Une initiation au handball pour les enfants de 3 à 5 ans aura lieu le samedi 1^{er} Décembre 2018 à 11h00 à la salle des sports Marcel Beaumez.

Présence obligatoire des parents – 2 € par séance.

TENNIS DE TABLE

	Départementale 1 Poule W	02.12 9h30 TRELON – BOUSIES
		16.12 9h30 POIX-DU-NORD – TRELON
	Départementale 3 Poule AB	02.12 9h30 FOURMIÉS – TRELON
		16.12 9h30 TRELON – HAUTMONT
	Départementale 3 Poule AD	02.12 9h30 BAVAY – TRELON
		16.12 9h30 TRELON – COUSOLRE

AVIS DE POLICE

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de cette mesure.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 27 Décembre 2018 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE

Afin de faire découvrir la vie à Trélon durant l'année 1918, des panneaux illustrés seront régulièrement exposés et renouvelés à la médiathèque aux heures d'ouverture habituelles.

TRAVAUX ROUTIERS

Dans le cadre de l'entretien des ouvrages d'art sur le réseau routier départemental, des travaux de remplacement du tablier sur l'ouvrage situé à Eppe-Sauvage débuteront à partir du lundi 3 septembre 2018 pour un délai prévu au marché de quatre mois, entraînant la coupure de la RD 119 et la mise en place d'un itinéraire de déviation passant par Trélon.

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 16 Septembre 2018 au mercredi 28 Février 2019.

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN DECEMBRE

CONFERENCE - CAUSERIE à TRELON



Une causerie sur le thème « Femmes d'exception en Nord Pas de Calais », présentée par Hervé Leroy aura lieu le vendredi 14 décembre à 20h au local de l'association 1 rue Heureuse à Trélon. Participation : 5 €

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander au secrétariat : 03 27 59 72 03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Les lundis 3 et 17 de 15h à 17h Maintien des jeudis de 15h à 17h	André Wautriche 06 01 99 34 62 Pour les dates de réunion du jeudi voir l'animateur
Couture	Tous les jeudis de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Les mercredis 12 et 19 de 16h à 17h30	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 et les mardis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h Vidéo les mardis de 16h à 18h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Casse-têtes	Les mercredis 6 et 20 de 14h30 à 17 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Remue-Méninges	Les jeudis 6 et 21 de 9h30 à 12 h	André Wautriche 06 01 99 34 62
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le **(03.20.33.20.33)**, un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ ou Mme BOUGARD/GUILAIN (☎ 07.83.88.98.87)
- Mme WILLIAME ou Mme HENNECHART (☎ 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (☎ 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎ 09.50.15.14.24/☎ 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (☎ 07.70.02.03.08)

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

CATEGORIE FAÇADES	CATEGORIE FAÇADES AVEC JARDINETS	
MARTEL Adèle	TANCHON Béatrice	LECLERCQ Christian
BONTINCK Véronique	BOSQUET Sonia	FOUQUART Aurore
DESUDDE Claude	VICAIRE Marie-Christiane	MOREAU Murielle
TROUVE Marcel	ANTONIO Christine	DELOBELLE Chantal
LANDY Thérèse	DEFREINE Florent	FOULON Marcel



PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, plusieurs centaines de cas d'intoxication dont certains s'avèrent mortels sont enregistrés dans les Hauts-de-France. C'est pourquoi, pendant la période de chauffe hivernale, il est important de vous rappeler que :

- les aérations doivent être dégagées,
- les cheminées doivent être ramonées chaque année,
- les appareils de chauffage doivent être bien entretenus et correctement utilisés.

Gaz inodore, incolore mais mortel, le monoxyde de carbone provoque une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience ou une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des céphalées, des épuisements, des nausées.

En cas d'intoxication, il faut ouvrir les fenêtres et aérer, quitter les lieux, appeler les secours (pompiers : 18, S.A.M.U. : 15, secours aux personnes sourdes et malentendantes : 114 ou numéro d'urgence depuis un portable : 112) et ne pas réintégrer le logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées impérativement avant le lundi 31 Décembre 2018 aux heures d'ouverture de la mairie.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018



Le 11 Novembre 2018, des élèves de CM2 ont égrené les noms des soldats trélonais tués au champ d'honneur pendant l'année 1918. Six d'entre eux ont été récompensés pour leur travail sur la guerre 14-18. Ils ont lu le texte que cette période douloureuse leur avait inspiré. Vous trouverez ci-dessous le fruit de leur réflexion.

ROUSSE Lucas (classe de Madame HANNECART)

Le 11 Novembre 1918, a été signé l'armistice. Les Trélonais étaient contents d'avoir gagné la guerre mais tristes d'avoir perdu beaucoup de soldats. Dès que la guerre fut finie tous les Trélonais ont commencé à reconstruire tous les petits et grands bâtiments. Il ne leur a fallu que le temps de crier « on a gagné contre les Allemands! » pour réaliser qu'ils les avaient vaincus. Le maire a fait un discours. Et en même temps, il a rappelé les noms des soldats tués. Cela a été un bel hommage aux guerriers décédés. Pendant ce temps les soldats revenus ont pris soin d'eux. Ils se sont lavés, se sont rasés. Le village a fait un immense repas avec tous les villageois pour remercier la France d'avoir gagné. Nous espérions tous que l'Allemagne ne prendrait pas sa revanche. Nous avons enfin repris notre vie normale. Les enfants ont pu retourner à l'école et arrêter d'aller travailler dans les champs. Les habitants de Trélon étaient en joie que ce cauchemar soit terminé.

BOBRONSKI Chloé (classe de Madame HANNECART)

Aujourd'hui le 11 Novembre 1918, mon village sort de la guerre. Je suis contente d'entendre le clairon qui sonne à onze heures et confirme que l'armistice a été signé. Je fête l'armistice car la France a gagné. Je suis ravie de retrouver mon père mais en même temps j'ai peur que la guerre ne soit pas totalement finie et que l'Allemagne déclenche une nouvelle guerre pour se venger. Je suis contente d'arrêter d'aller travailler pour aller cueillir à manger dans les champs et de retourner à l'école apprendre plein de choses. Je ne suis pas totalement sûre que mes proches soient vivants, du coup je me rends au cimetière avec maman, tata, marraine, mamie, papy, je ne sais même pas parler tellement je pleure, pleure,

pleure... L'Allemagne a décidé que son ennemie était la France. Je ne suis pas d'accord et je trouve ça injuste.

DAVOINE Maureen (classe de Monsieur FUGERE)

Bonjour, je m'appelle Maurice. Je vais vous parler de la guerre 14-18. Le 11 Novembre 1918, cette journée fut spéciale car c'était le jour de l'armistice. J'étais en train de me balader et j'ai entendu les cloches de l'église. Je suis allée voir ce qui se passait et vu du monde sur la place.

Le maire nous a dit « La guerre est terminée ».

Tout le monde cria « hurra ! ». Les gens du village sont heureux ! Ils s'embrassent, se serrent les uns contre les autres. Certains chantent la Marseillaise. Moi de mon côté, j'ai regardé tout cela avec mes yeux d'enfant. J'ai tout de suite pensé à mon père, toujours absent et je me suis dit qu'il allait peut être rentrer. Alors j'ai couru annoncer la nouvelle à ma mère. Elle s'est évanouie et j'ai eu peur ! Après nous sommes allées sur la place et nous avons fêté cette bonne nouvelle avec tous les autres.

MARA-COURTOIS Max (classe de Monsieur FUGERE)

Je m'appelle Mauricette, j'ai deux enfants et je vais vous raconter l'histoire du 11 Novembre 1918. Les cloches retentissent. J'étais dans les champs . J'ai lâché le râteau et je suis partie. Il était 11h00 et les cloches sonnaient beaucoup plus que 11 fois. En arrivant je vis plein de monde devant l'église à côté du curé et du maire. j'entendis le maire dire « les canons se taisent » et là je sautai de joie ! Je rentrai et je dis « les canons se taisent », les enfants. Les enfants me demandent ce que cela voulait dire. Ils me demandent quand leur père va rentrer. Je leur réponds que je ne sais pas et j'en profite pour les serrer fort et je leur dis que nous devons aller sur la place du marché pour fêter la bonne nouvelle avec les autres.

NAVEAU Clémence (classe de Madame SORRES)

Cher papa,

Alain et moi sommes à la maison. Maman est partie travailler à la ferme. Je viens d'entendre les cloches sonner. La guerre est terminée. J'ai hâte de te revoir ! Ça y est, nous allons faire le clafoutis que tu aimes tant. Alain court partout car la guerre est finie. Tous les soirs nous ne mangeons presque pas. Tu nous manques. Quand tu es parti à la guerre, tu étais content, maman croyait que tu allais revenir en décembre mais tu n'es pas revenu. Cela fait 4 ans que nous t'attendons pour fêter nos anniversaires. Quand tu reviendras, notre vie ne sera plus la même. Je ne dors pas bien mais maman ne le sait pas. Elle dort avec Alain car il pense beaucoup à toi. Tu ne nous écris plus. Mamie reste avec nous. A Trélon, dans les boulangeries, il n'y a plus vraiment de nourriture. Les Allemands ont cassé les vitres de chez la voisine. J'espère que tu vas bien. Maman est mal. Je t'aime très fort. Gros bisous et à bientôt.

Alain, Louison, Maman, Mamie

KABIR Soumeya (classe de Madame SORRES)

Une famille avait un père au front. Il a laissé chez lui sa femme Mélanie et ses deux enfants Roxane et Thomas. Mélanie attendait chez le boucher avec Roxane et Thomas quand tout à

coup le clairon a sonné. Les deux enfants sont sortis en courant sur la place. Dehors les femmes et les enfants pleuraient de joie car c'était la fin de la guerre. Roxane attendait son père. Elle espérait qu'il reviendrait. Son frère Thomas a proposé de faire une fête. Tout le monde a accepté. La fête a commencé et quelques jours après les poilus sont arrivés. Ils ont sauté dans les bras de leurs femmes et se sont embrassés. Les familles peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Par contre les autres femmes ont pleuré car leurs maris ne sont pas revenus.

AUTORISATION DE MISE EN LOCATION DE LOGEMENT

Dans le but de faciliter l'obtention du permis de louer instruit par la commune, vous trouverez ci-dessous les points essentiels (et non exhaustifs) sur lesquels l'accent sera mis :

- eau courante dans le logement
- présence de détecteurs de fumée
- chauffage en état de fonctionnement (avec état de vérifications par un professionnel)
- présence d'un WC (avec ventilation)
- présence d'un évier alimenté en eau chaude et froide
- une salle de bain (avec douche et/ou baignoire), eau chaude et froide
- pose de garde-corps (1 m de protection) sur les ouvertures le nécessitant
- alimentation électrique conforme et protégée

L'imprimé de demande d'autorisation préalable de mise en location (cerfa n°15652*01) est disponible en mairie.

SATANÉ MOZART !

Dans cette saga historique, humoristique et musicale, les quatre trublions de la compagnie Swing'Hommes tentent de répondre à cette grande question : pourquoi Mozart n'a-t-il pas terminé son fameux Requiem ?

Pour y répondre, les joyeux compères revisitent les compositions mozartiennes. Jouant d'une quinzaine d'instruments, ils assaisonnent à leur manière, sonates, concertos, opéras, musique de chambre ou sacrée. Un coup de cœur pour ces joviaux phénomènes déjantés au talent rare.

Samedi 02 Février 2019 à 20h30 salle des fêtes

Réservation en mairie à partir du lundi 07 Janvier 2019

(☎03.27.60.82.20)

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Elia MOKRET-KRAROUBI, née le 25 Octobre 2018 à FOURMIES (Nord), (8B rue du Canada)

SOUVENIR

Madame Paulette KAISER veuve BOURDIN, décédée le 05 Novembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 85 ans (2 Chemin Vert)

Madame Françoise BERNE veuve LETORET, décédée le 15 Novembre 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 95 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Yves-André DEROUVROY, décédé le 17 Novembre 2018 à VALENCIENNES (Nord), à l'âge de 78 ans (37 rue Emile Zola)

TRÉLON : MARCHÉ DE NOËL DES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018

Dans un cadre chaleureux propice à l'échange et la convivialité, TRELON organise son 22^e Marché de Noël tout en voulant préserver sa qualité.

Dans la Salle des Fêtes et en chalets rue de la Liberté, les exposants, venant de tous horizons, vous feront découvrir leur talent. Chaque année depuis 22 ans, ils nous apportent un moment de bien-être, de rêve et d'évasion. Qu'ils soient les bienvenus !

Quant à nos visiteurs, ils pourront :

- autour d'un vin chaud, déguster une crêpe, une gaufre, etc...
- autour d'un petit blanc ou d'une coupe de champagne, apprécier des huîtres,
- s'approvisionner de confitures, de foie gras, de pain d'épices, de chocolats, de produits du terroir pour accompagner leurs repas de fêtes.

Vous n'aurez que l'embarras du choix

Des artisans vous proposeront de nombreux cadeaux originaux, des bijoux, des objets de tous genres fabriqués par eux-mêmes afin de ravir votre entourage. C'est ce savoir-faire que Trélon veut garder sur son marché.

Bien évidemment, il y aura des **animations de rues** pendant ces deux jours :

- le **Père Noël** distribuera des papillotes,
- un **magicien** chevronné surprendra petits et grands en réalisant des ballons structurés,
- le **samedi après-midi : 3 mascottes** de Noël déambuleront sur le marché,
- le **samedi soir** : le Père Noël descendra en rappel vers 18h00 du sommet de la maison Ténart, descente, suivie d'une distribution de friandises et d'un feu d'artifice,
- le **dimanche** à partir de 15h00 : **Optimus Prime, Bumblebee et Megatron**, que les enfants connaissent, seront présents sur le marché,
- comme chaque année, la tombola, avec plusieurs tirages durant les 2 jours, vous fera peut-être gagner le gros lot : une télévision.

Cette réussite ne se construit pas « en claquant des doigts ». Alors merci pour

- la participation d'une association qui monte l'installation sur scène des effets de lumière et qui nous permettra de passer ce week-end en musique,
- la décoration faite par des mains de fée,
- la participation du personnel et des bénévoles pour tout mettre en œuvre.

Une entreprise privée et une association assurent la sécurité afin que ce moment festif soit un plein succès.

Une manifestation qui fera rêver petits et grands le temps d'un week-end.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

La municipalité organise son vingt-septième concours des maisons décorées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Après son premier passage, le jury validera ou ne validera pas la participation au concours.

Il vous est demandé de déposer le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie avant le mardi 11 Décembre 2018.

✂-----

VILLE DE TRÉLON

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES 2018 BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et PRENOM : -----

Adresse : n° ----- Rue ----- Tél. : -----

FAÇADE VUE SUR RUE

M'inscris au concours 2018 des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année.